



## President de l association dcd

Par **eric2a**, le **20/11/2017** à **11:07**

bonjour  
une question pour une association  
le president de celle ci est dcd  
les nouveaux statuts vont etre deposees mais au niveau bancaire seul le president avait la signature  
le tresorier ne l a jamais eu  
quelle serait la solution afin que l association recupere ses fonds  
merci d avance

Par **morobar**, le **21/11/2017** à **10:06**

Bonjour,  
Le président est en général nommé par un conseil d'administration.  
Il faut donc réunir ce conseil (ou le nom de l'organisation qui l'a élu/désigné) et désigner un nouveau président.  
Puis transmettre le PV de la réunion à la banque pour suite à donner concernant les délégations de signature.  
La banque exigera peut-être le récépissé de déclaration en préfecture des changements de représentation.

Par **eric2a**, le **21/11/2017** à **11:47**

merci bcp morobar  
bonne journee